

ÉPARGNE ET RETRAITE POUR LES FRANÇAIS DITS AISÉS

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE
JUILLET 2022

LES HAUTS REVENUS, DES FOURMIS AVISÉES	2
L'immobilier, pierre angulaire du patrimoine des hauts revenus	3
Les actions font jeu égal avec l'assurance vie chez les hauts revenus	4
Livret A et livrets d'épargne, des outils de diversification	6
Les hauts revenus méfiants à l'égard du bitcoin	6
LES MÉNAGES AISÉS ET LE SYSTÈME DE RETRAITE.....	7
Les ménages aisés moins sévères à l'égard de notre système de retraite ?	7
le pouvoir d'achat à la retraite, l'objectif numéro 1 des personnes aisées	8
l'épargne en vue de la retraite, une pratique largement répandue au sommet de l'échelle de revenus	9
LA DONATION DU VIVANT, LE MOYEN PRIVILÉGIÉ PAR LES HAUTS REVENUS POUR TRANSMETTRE LEUR PATRIMOINE	10

ÉPARGNE ET RETRAITE POUR LES FRANÇAIS DITS AISÉS

PAR SARAH LE GOUEZ, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

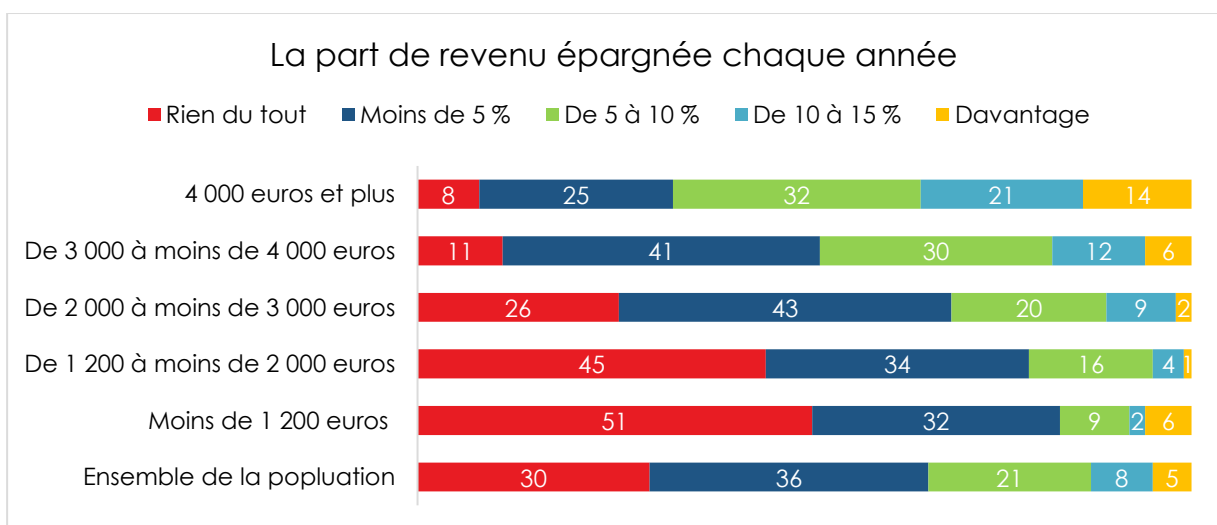
Au début de l'année 2021, 93,3 % des ménages vivant en France hors Mayotte possèdent au moins un actif financier (autre qu'un compte-chèques), immobilier ou professionnel. Si cette épargne est le produit de toutes les catégories sociales et de toutes les générations, elle est, évidemment, davantage le fait des ménages les mieux dotés en termes de revenus et de patrimoine.

Quels sont les besoins et les attentes des ménages dits « aisés » en matière de placement et de gestion de leur patrimoine ? Quel regard portent-ils sur notre système de retraite ? En s'appuyant sur la distribution de niveaux de vie par déciles utilisée par l'INSEE pour ses travaux, cette étude tend à décrypter le comportement et les aspirations des 10 % de ménages les plus aisés dans ces domaines.

LES HAUTS REVENUS, DES FOURMIS AVISÉES

L'enquête, menée début 2022 par l'IFOP et le CECOP pour le Cercle de l'Épargne et Amphitéa, met en exergue une pratique plus répandue de l'épargne au sein des foyers se situant au sommet de l'échelle des revenus.

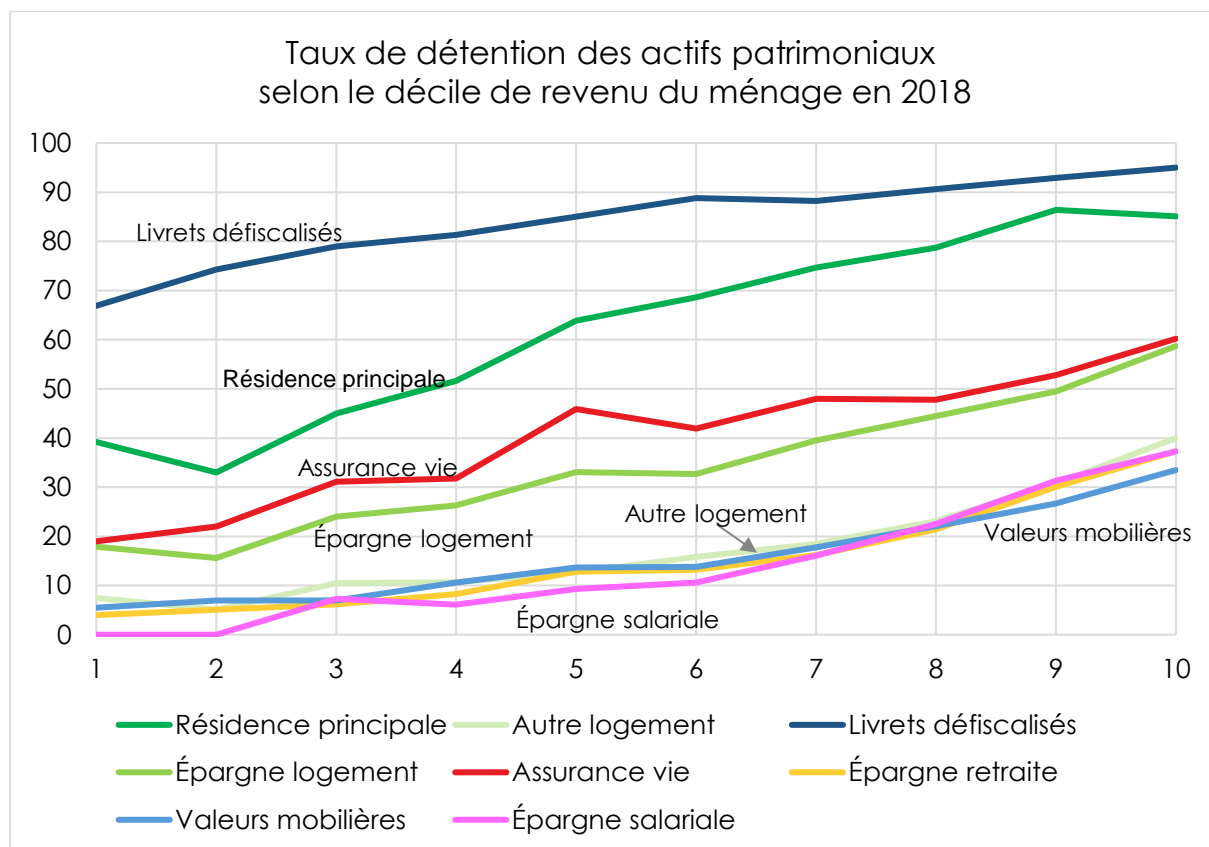
92 % des sondés disposant des revenus mensuels de 4 000 euros ou plus déclarent épargner chaque année, contre 70 % en moyenne. Les ménages en haut de l'échelle de revenus indiquent par ailleurs plus massivement mettre de côté une part conséquente de leurs revenus annuels. 14 % d'entre eux déclarant épargner plus de 15 % de leurs revenus annuels contre 5 % de la population totale.



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

La réponse des sondés à l'enquête Cercle de l'Épargne/Amphitéa est en phase avec les chiffres de l'INSEE. L'étude par décile du taux de détention des différents actifs

patrimoniaux met en effet en évidence une concentration des différents actifs sur les 20 % des ménages les plus riches.

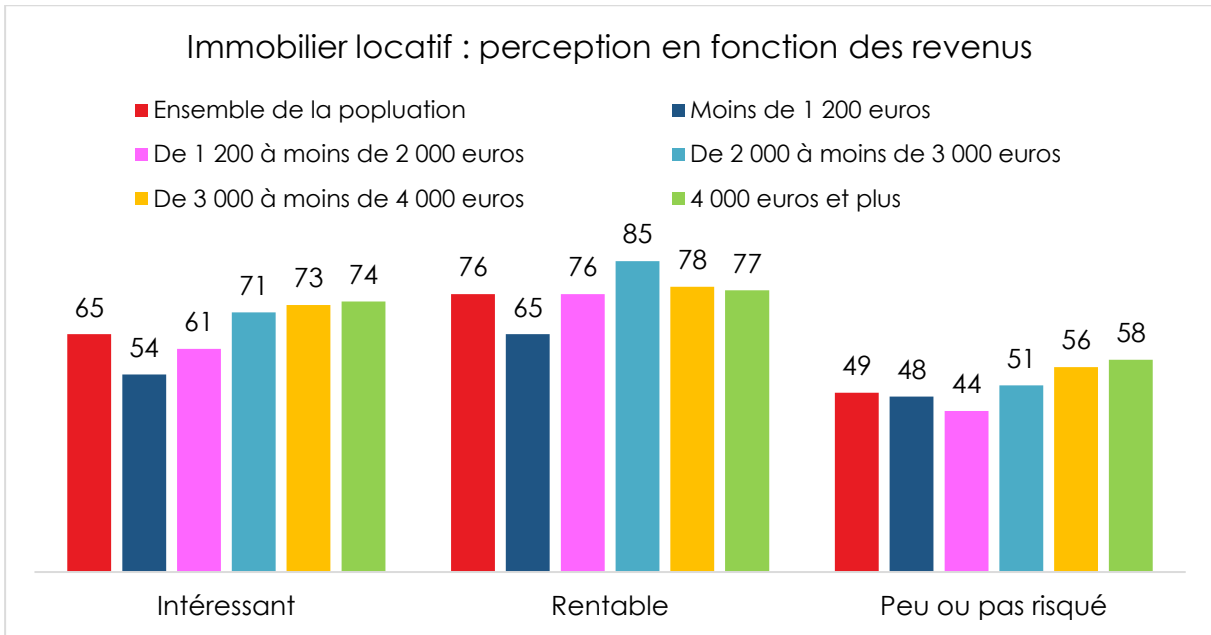


Cercle de l'Épargne – données INSEE

L'IMMOBILIER, PIERRE ANGULAIRE DU PATRIMOINE DES HAUTS REVENUS

Propriétaires à plus de 86 % de leur résidence principale, et détenteurs à près de 31 % d'un autre logement (source INSEE), les ménages du dernier décile de revenus font sans surprise de la pierre un placement de choix. L'immobilier locatif figure en tête des citations des

placements jugés intéressants, en étant soutenu par 74 % des sondés les mieux dotés en termes de revenus (soit 9 points de plus que la moyenne des sondés). 77 % d'entre eux déclarent ce placement rentable et 58 % peu risqué, contre respectivement 76 % et 49 % des ménages, tous niveaux de revenus confondus.

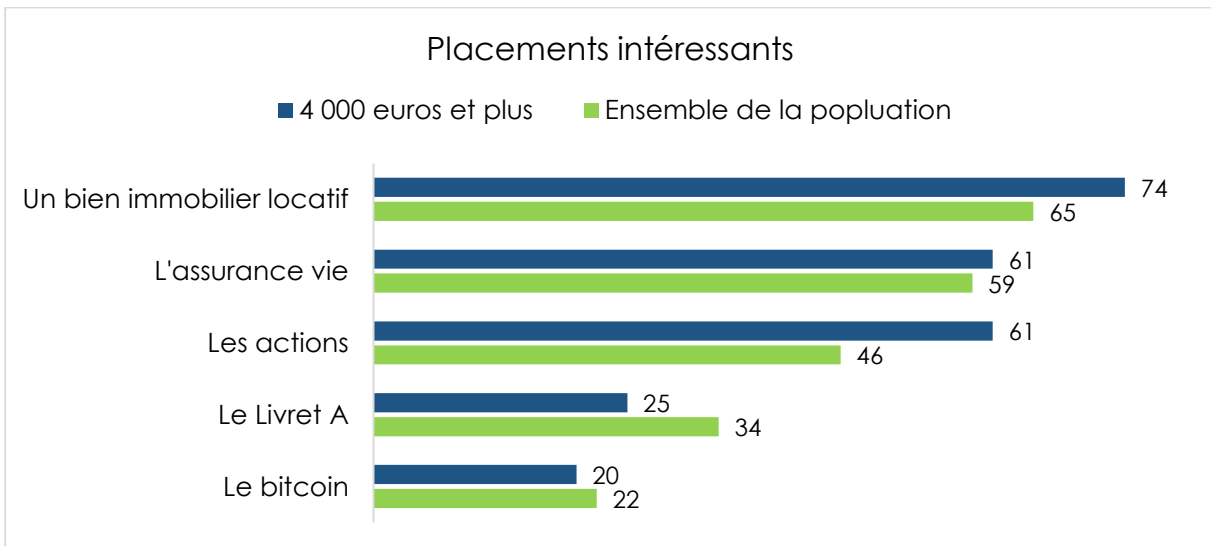


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

LES ACTIONS FONT JEU ÉGAL AVEC L'ASSURANCE VIE CHEZ LES HAUTS REVENUS

En ce qui concerne les placements intéressants, l'assurance vie partage,

pour les ménages les plus aisés, la deuxième place du podium avec les actions (61 %).



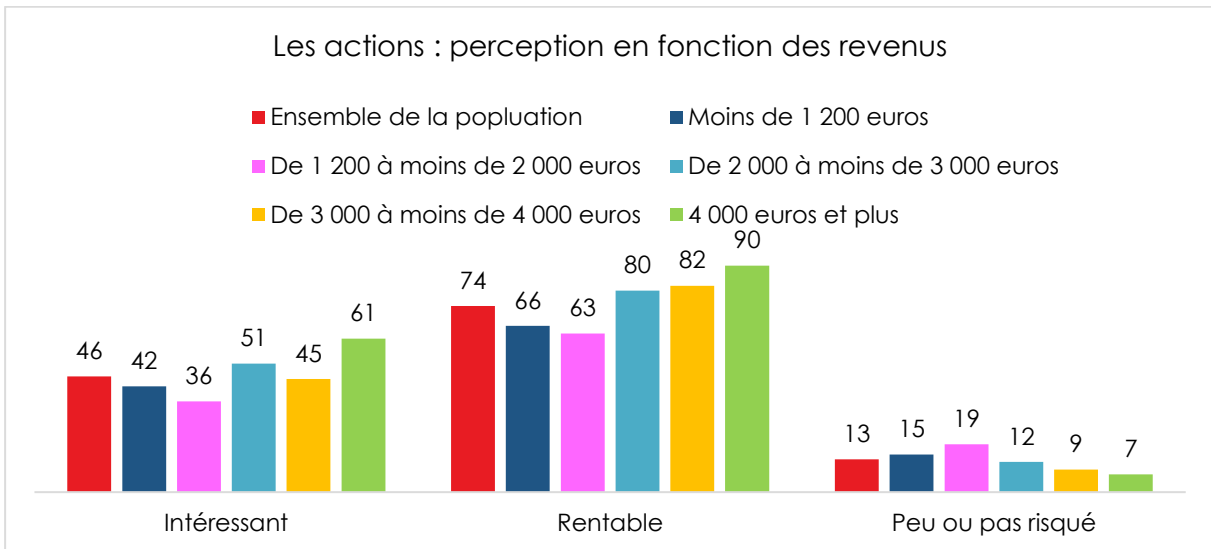
Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

Les actions qui séduisent une part croissante de la population ces dernières années gagnent encore plus d'adeptes parmi les ménages

les mieux dotés. L'intérêt pour ce placement gagne 10 points en 7 ans pour l'ensemble des ménages, passant de 36 % de citations entre

l'édition 2015 de l'enquête Cercle de l'Épargne/Amphitéa à 46 % dans l'enquête menée en 2022 quand le gain est de 13 points sur la période considérée chez les sondés

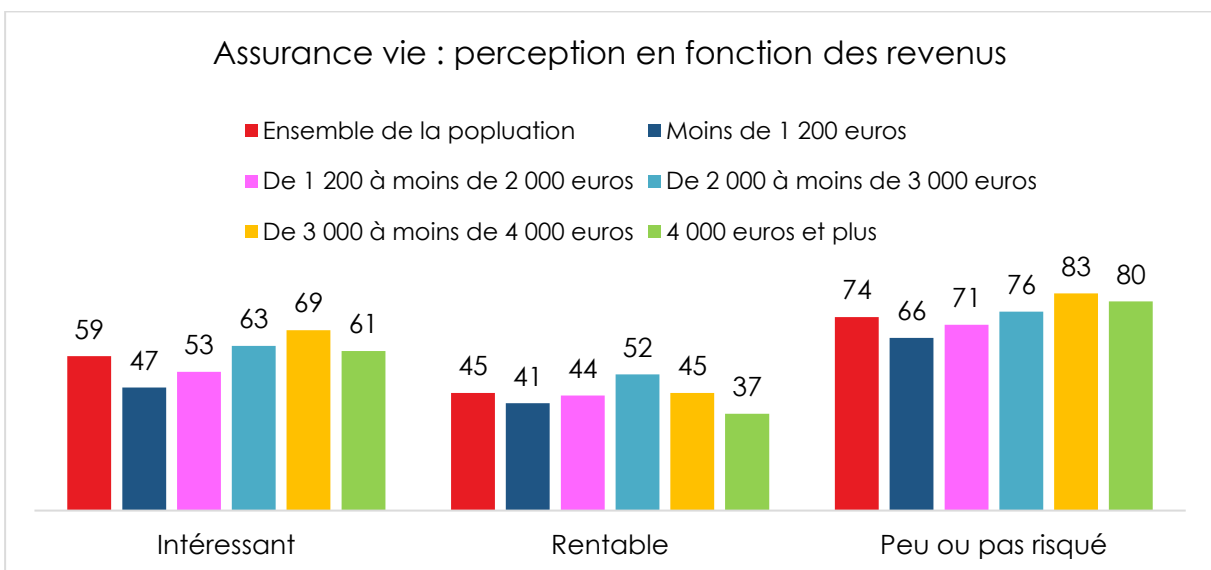
déclarant 4 000 euros ou plus de revenus. La croissance du cours des actions ces dernières années a fortement participé à cette inflexion en faveur des valeurs mobilières.



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

L'assurance vie est jugée peu risquée pour 80 % des sondés les plus aisés. Ces derniers plébiscitent ce placement. Au début 2018, le taux de détention dépassait, pour ce

produit, les 60 % à partir du 9^e décile de revenus quand, selon l'INSEE, il avoisinait les 40 % pour l'ensemble de la population.

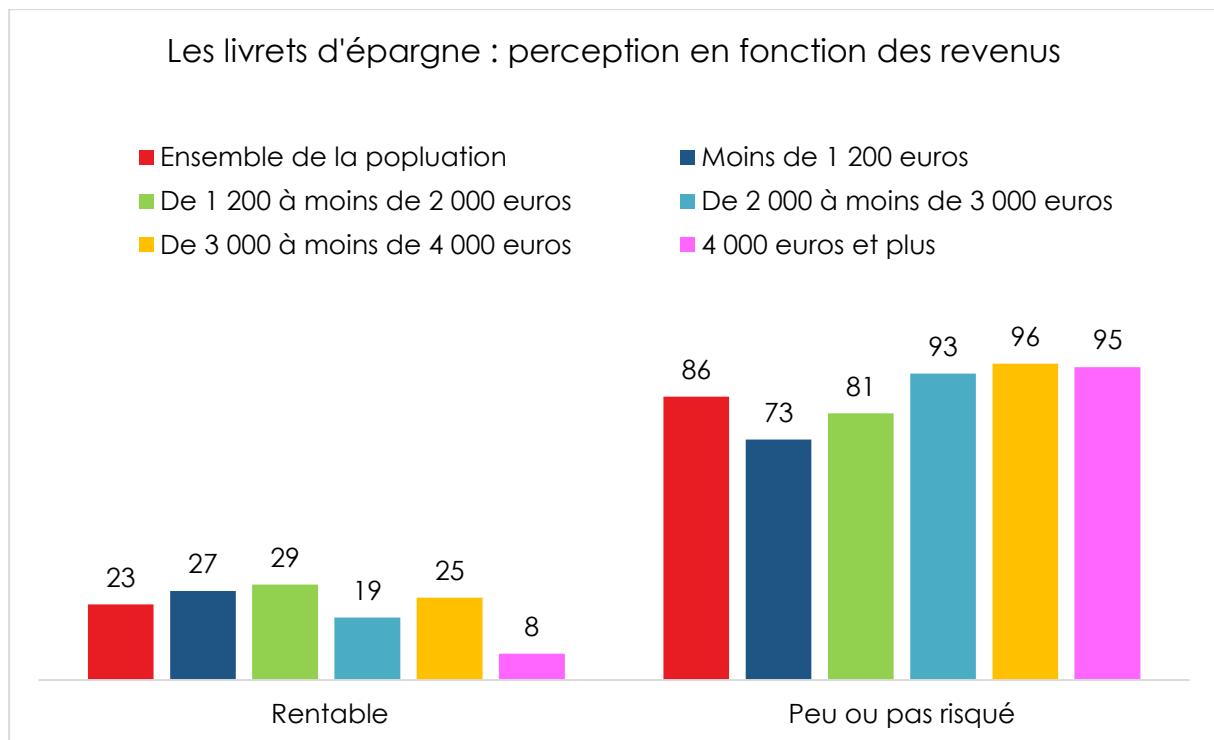


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

LIVRET A ET LIVRETS D'ÉPARGNE, DES OUTILS DE DIVERSIFICATION

Seuls 8 % des hauts revenus jugent ces livrets rentables et 25 % d'entre eux considèrent, début 2022, qu'il est intéressant d'investir dans un

Livret A. À l'échelle de la population totale, le jugement porté sur le Livret A et les livrets défiscalisés est plus positif. Respectivement 23 % de la population totale considèrent ces placements rentables et 34 % intéressants.



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

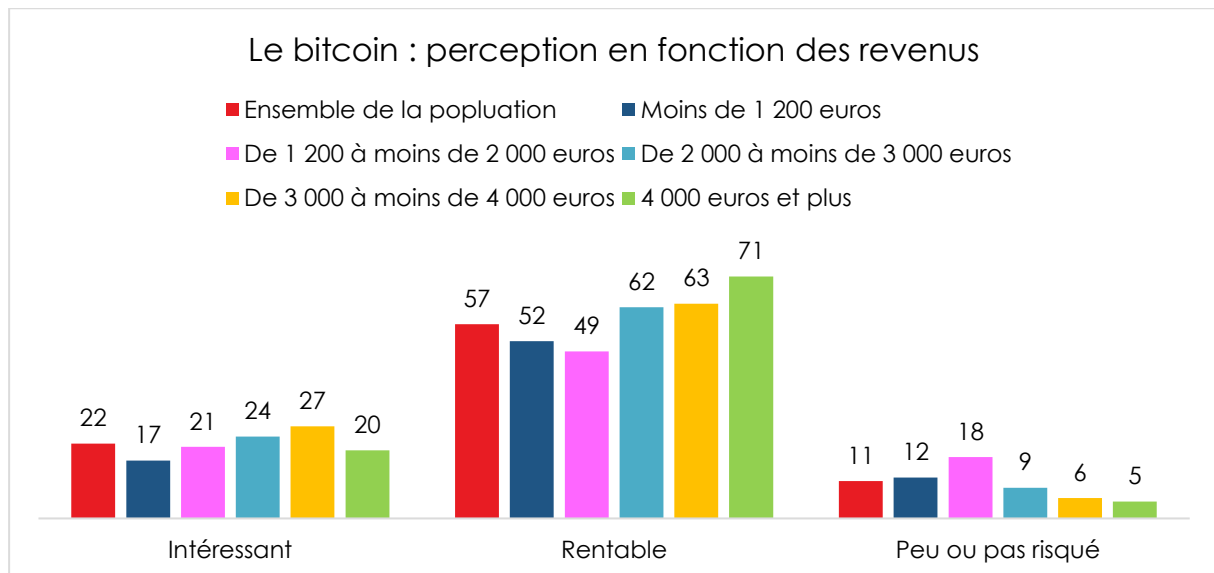
Le niveau élevé de sécurité associé à ces produits, et leur liquidité conduisent de nombreux ménages aisés à considérer ces placements, défiscalisés, comme des annexes de leurs comptes courants. De fait malgré une moindre appétence des ménages aisés pour ces produits, le taux de détention de ces livrets croît avec les revenus. Il passe ainsi de 67 % environ pour les ménages les plus modestes à plus de 93 % pour les ménages du dernier décile de revenus.

LES HAUTS REVENUS MÉFIANTS À L'ÉGARD DU BITCOIN

Les ménages aisés sont peu enclins à placer une partie de leur argent dans les cryptoactifs. Leur âge, plus élevé que la moyenne explique cette faible appétence. Seuls 20 % des ménages dont les revenus sont égaux ou supérieurs à 4 000 euros trouvent ce placement attractif, soit deux points de moins que la moyenne nationale. Si le bitcoin est jugé comme rentable par 71 % des ménages les mieux dotés (contre

57 % de la population totale), il est également perçu comme plus risqué. Seuls 5 % des plus aisés

estiment que le bitcoin est peu ou pas risqué contre 11 % des sondés tous niveaux de revenus confondus.



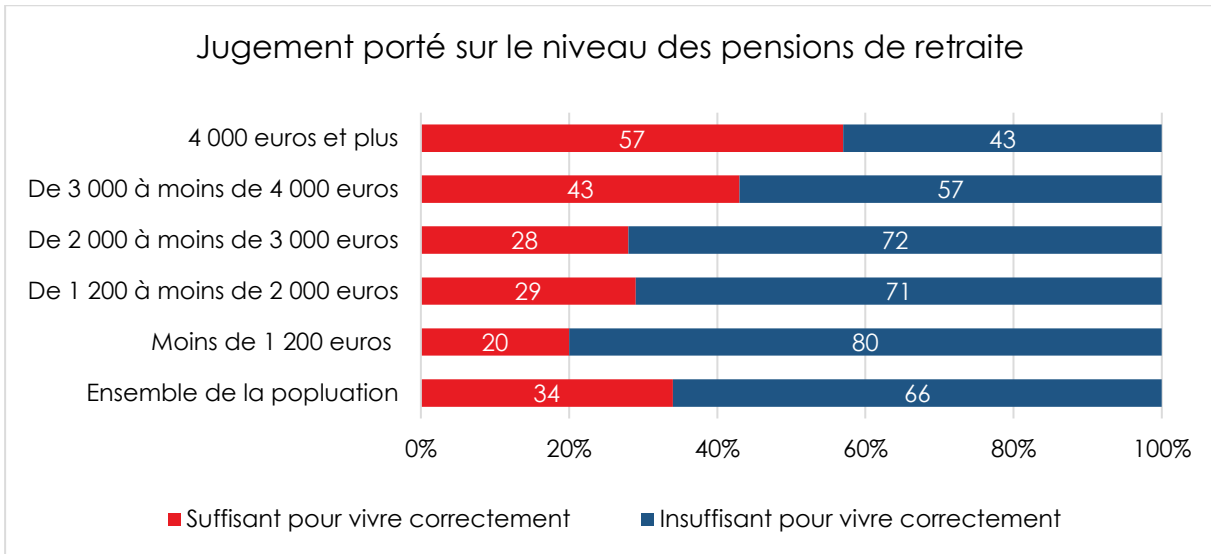
Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

LES MÉNAGES AISÉS ET LE SYSTÈME DE RETRAITE

LES MÉNAGES AISÉS MOINS SÉVÈRES À L'ÉGARD DE NOTRE SYSTÈME DE RETRAITE ?

63 % des sondés disposant de revenus mensuels supérieurs ou égaux à 4 000 euros considéraient, en septembre 2021, que le système de retraite tomberait en faillite d'ici quelques années s'il n'était pas profondément réformé. Ils sont en phase sur ce point avec l'ensemble de la population (64 % de citations pour l'ensemble des sondés). En revanche, ils sont moins critiques à

l'égard des capacités du système à offrir un niveau de pension suffisant pour vivre correctement à la retraite. Près de 6 sondés sur 10 figurant dans le haut de l'échelle de revenus jugent le montant des pensions suffisant pour vivre correctement. Ce résultat peut surprendre dans la mesure où il est diamétralement opposé au sentiment exprimé par l'ensemble de la population. En effet, 66 % des sondés, tous niveaux de revenus confondus, jugeant au contraire que les pensions servies sont ou seront insuffisantes pour vivre correctement à la retraite.

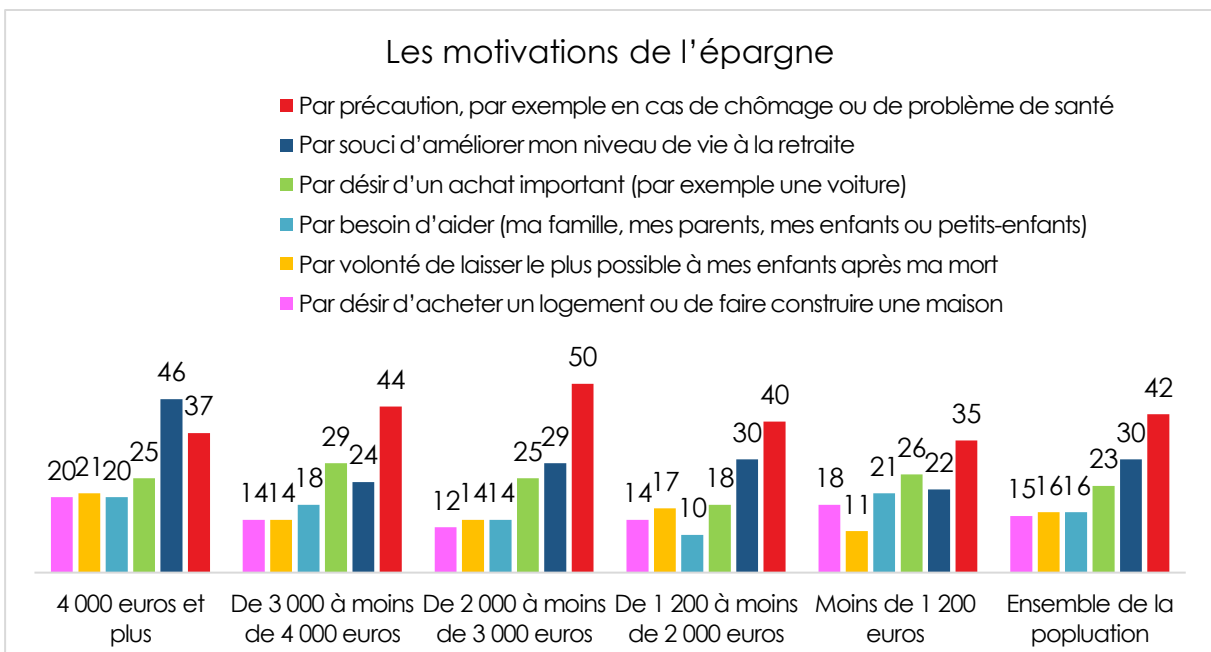


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

LE POUVOIR D'ACHAT À LA RETRAITE, L'OBJECTIF NUMÉRO 1 DES PERSONNES AISÉES

46 % des sondés disposant de 4 000 euros ou plus de revenus mensuels considèrent, que l'effort d'épargne doit principalement être destiné à améliorer leur niveau de vie à la retraite. Cet objectif

devance de 9 points l'épargne de précaution. Les hauts revenus se distinguent sur cette question du reste de la population qui fait de l'épargne de précaution le principal objectif de l'épargne (citée par 42 % des sondés pris dans leur ensemble).



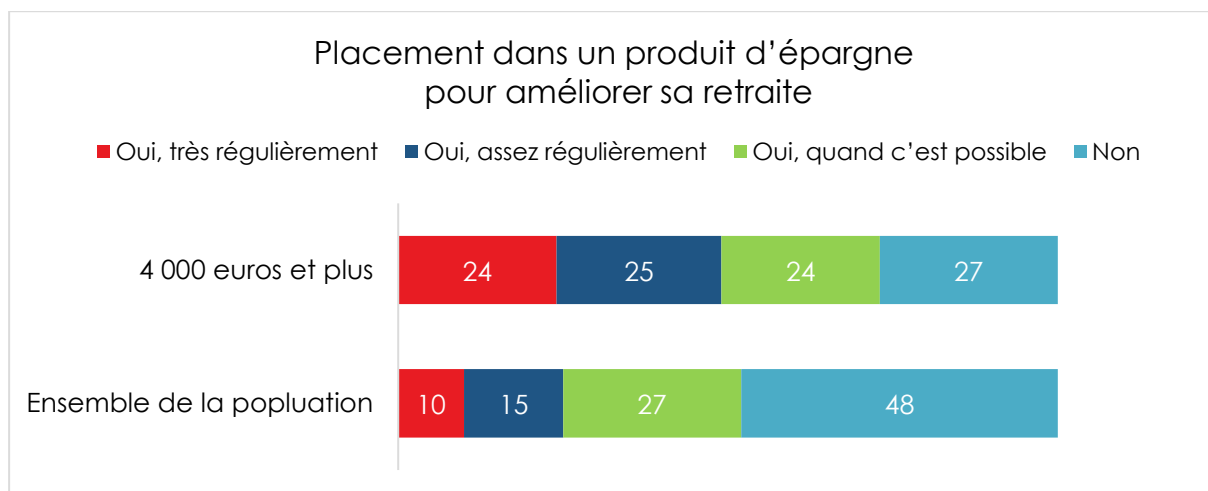
Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

La consommation, l'investissement (à travers l'acquisition ou la construction d'un logement ou d'une maison) ou encore la transmission tiennent ainsi une place marginale tant chez les hauts revenus que pour l'ensemble de la population.

L'ÉPARGNE EN VUE DE LA RETRAITE, UNE PRATIQUE LARGEMENT RÉPANDUE AU SOMMET DE L'ÉCHELLE DE REVENUS

Fort logiquement, les Français figurant en haut de l'échelle de revenus sont nettement plus nombreux que la population prise

dans son ensemble à épargner en vue de la retraite. Près de trois Français sur quatre figurant dans la dernière tranche de revenus (73 %) épargnent pour améliorer leur niveau de vie à la retraite quand 52 % de l'ensemble du panel interrogé le font. Au-delà de cette proportion élevée d'épargnants en vue de la retraite, les hauts revenus disposent de moyens suffisants pour alimenter régulièrement leur bas de laine dans cette optique. 24 % le font très régulièrement (contre 10 % de la population totale) et 25 % assez régulièrement (contre 15 % de la population totale).

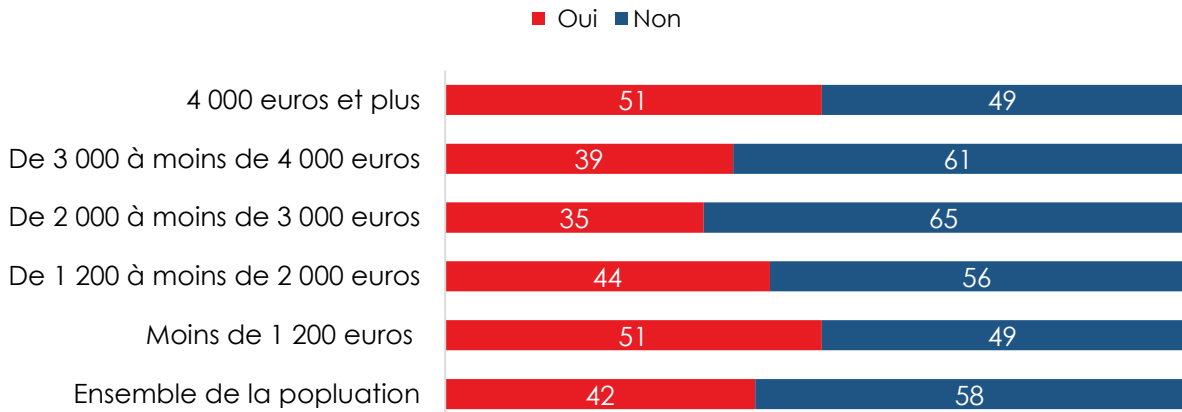


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

Les ménages les mieux dotés en termes de revenus, sont, avec les moins bien dotés (déclarant moins de 1 200 euros de revenus par mois), les seuls à trouver une majorité (51 %) prête à travailler à temps plein jusqu'à 65 ans pour bénéficier d'une bonne retraite par rapport au dernier salaire. Ce jugement tient pour les premiers au fait qu'ils partent déjà majoritairement plus

tard à la retraite que la moyenne des Français. Les ménages modestes, confrontés à des interruptions de carrière, à des activités à temps partiel et à des périodes de chômage, sont d'ores et déjà contraints de retarder la liquidation de leurs droits à pension pour pouvoir prétendre à une retraite sans décote.

Pour bénéficier d'une bonne retraite par rapport à votre dernier salaire, seriez-vous prêt à travailler à temps plein jusqu'à 65 ans ?

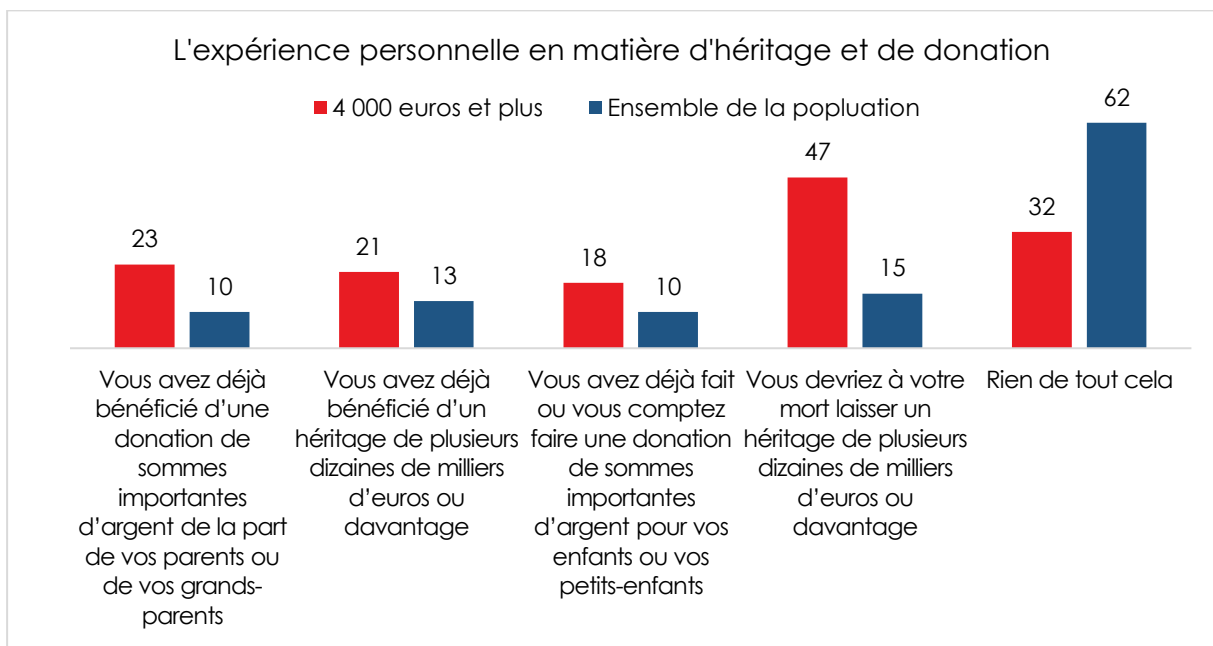


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

LA DONATION DU VIVANT, LE MOYEN PRIVILÉGIÉ PAR LES HAUTS REVENUS POUR TRANSMETTRE LEUR PATRIMOINE

Selon l'enquête du Cercle de l'Épargne/Amphitéa, 23 % des ménages les mieux dotés en termes de revenus ont déjà bénéficié

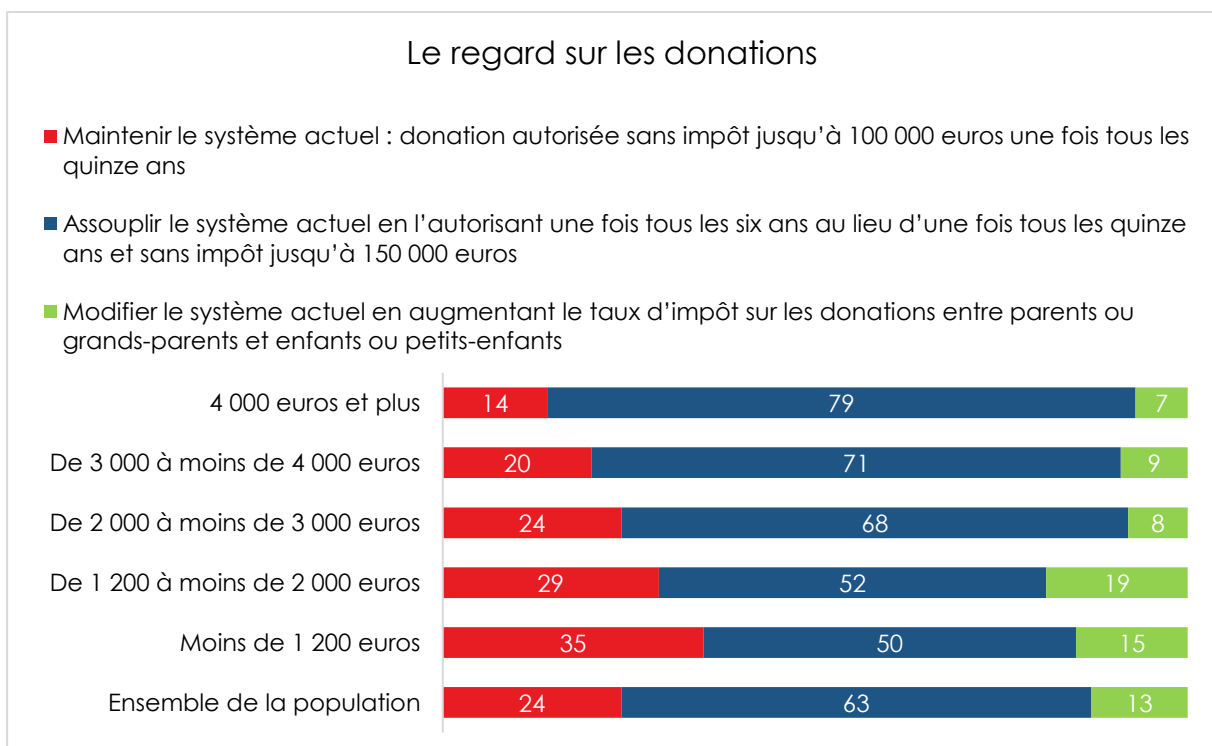
d'une donation importante et 21 % d'un héritage contre respectivement 10 % et 13 % de la population totale. 47 % d'entre eux pensent qu'ils devront laisser un héritage conséquent à leur mort (contre 15 % de la population totale des sondés).



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

S'ils ne font pas de la transmission un objectif d'épargne prioritaire, les hauts revenus sont néanmoins favorables à un allègement de la fiscalité applicable aux donations et aux successions. 79 % des sondés disposant de revenus égaux ou supérieurs à 4 000 euros se déclarent ainsi favorables à un assouplissement du système actuel

en matière de donation en validant la proposition visant à augmenter la fréquence des donations (une fois tous les six ans contre une fois tous les quinze ans aujourd'hui) et d'en relever le plafond à 150 000 (contre 63 % de la population totale). Fort logiquement, le soutien à cette mesure croît avec les revenus.



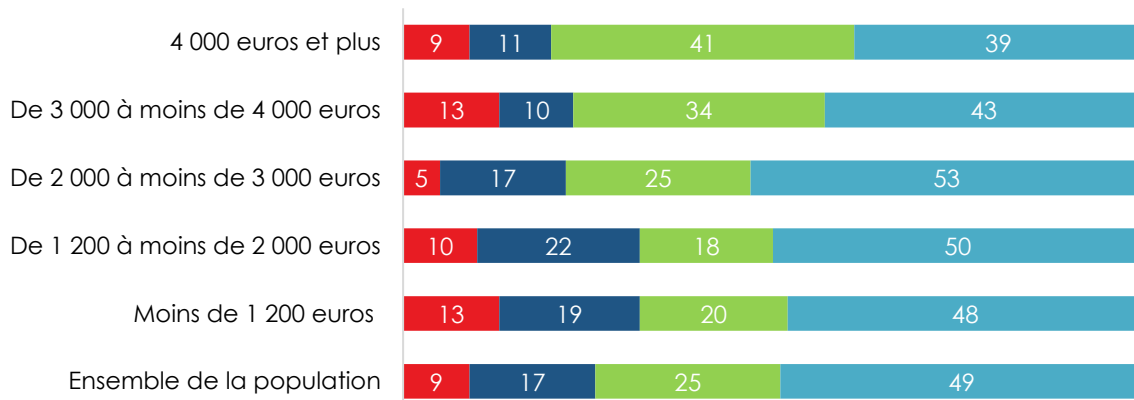
Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

Favorables à un assouplissement des droits de succession comme l'ensemble de la population, les ménages aisés sont en revanche partagés, entre une éventuelle extension de l'exonération en vigueur et la suppression totale de la fiscalité applicable. 41 % d'entre eux apporteraient leur soutien à une mesure visant à monter l'absence d'impôt sur les successions jusqu'à 200 000 euros par héritier direct

(contre 25 % de l'opinion, tous niveaux de revenus confondus) quand 39 % aspirent à supprimer purement et simplement cet impôt, quel que soit le montant de l'héritage. Dans les tranches inférieures de revenus, le soutien à la suppression totale de l'impôt sur les successions l'emporte nettement, quel que soit le montant de l'héritage (49 % des Français soutiennent cette solution).

Le regard sur l'héritage et l'impôt sur les successions

- Limiter l'héritage à douze millions d'euros par héritier direct, et au-dessus reverser tout le reste au Trésor public
- Maintenir l'absence d'impôt sur les successions jusqu'à 100 000 euros par héritier direct comme aujourd'hui
- Monter l'absence d'impôt sur les successions jusqu'à 200 000 euros par héritier direct
- Supprimer totalement l'impôt sur les successions quel que soit le montant de l'héritage



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

*

En France, une grande partie de l'effort d'épargne est réalisée par les 20 % des Français les plus aisés. Épargnants matures, ils sont davantage prêts que la moyenne des sondés à affecter une part de leur épargne sur des produits dits risqués. Ils sont également ceux qui estiment que leur épargne doit servir au maintien de leur pouvoir d'achat au moment de leur retraite. Le niveau de revenus n'est pas le seul déterminant à prendre en compte pour analyser les comportements des épargnants. L'âge, le niveau d'étude ou la catégorie socio-professionnelle sont des critères tout aussi voire plus importants. Le niveau de revenus a pour conséquence un effort plus important d'épargne et une diversification au niveau des placements, avec de ce fait une appétence plus grande envers les actions.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cercledelepargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Marie-Claire Carrère-Gée**, Conseiller maître à la Cour des comptes, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, Philippe Georges, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Inseec Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School ; **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cercledelepargne.fr